



AMBASSADE DE SUISSE
AU JAPON
B.12.(3)

CONFIDENTIEL

Rapport politique No 1.

P sur au ant du legs kate pteelle
Frage ambroise
M. le chef de Doyne
Vla.

Tokyo, le 15 février 1962.

Monsieur F.T. W a h l e n
Conseiller fédéral
Chef du Département politique fédéral
B e r n e

Visite de Monsieur l'ancien
Conseiller fédéral Max Petitpierre.

Monsieur le Conseiller fédéral,

A la demande de Monsieur Petitpierre, qui vous renseignera personnellement sur les impressions qu'il aura recueillies au cours de son bref séjour au Japon, je voudrais très brièvement, vous faire part de l'accueil très chaleureux que les autorités japonaises ont accordé à l'ancien Président de la Confédération et à sa famille. Bien que le Ministère des Affaires étrangères ait su que le voyage de M. Petitpierre au Japon n'avait qu'un caractère privé, il a tenu à témoigner à cet hôte de marque tous les égards compatibles avec une visite de ce genre. C'est ainsi que Monsieur et Madame Petitpierre furent reçus à l'aérodrome par le Chef du Protocole, notre ancien collègue à Berne, M. Abe, accompagné de quelques fonctionnaires du Gaimusho. Brûlant toutes les formalités de douane ou de contrôle, les visiteurs purent de la sorte gagner très rapidement Tokyo pour y passer leur première nuit. Ce matin, j'ai tout d'abord accompagné M. Petitpierre au siège de la Croix-Rouge japonaise où, en tant que délégué du CICR, M. Petitpierre s'est entretenu avec la délégation du CICR à Tokyo, puis avec le vice-directeur et le directeur des affaires extérieures de la Croix-Rouge japonaise. Ce dernier, M. Inoue, très bien connu de la Direction du CICR à Genève, où il était venu négocier les modalités du rapatriement des Coréens désirant quitter le Japon pour la Corée du Nord, remercia vivement le nouveau membre du CICR pour les services très précieux que la délégation de ce



- 2 -

Comité a rendus au Japon en permettant ce rapatriement de quelques 75'000 Coréens. Actuellement, les rapatriements ont beaucoup diminué, mais la Croix-Rouge japonaise tient à maintenir le principe de la porte ouverte pour les Coréens qui voudraient encore être rapatriés. M.Inoue connaît à fond les grands principes qui animent l'action du CICR et s'en est fait le véritable apôtre au Japon, où cette action est très nécessaire. Il veille actuellement à ce que ces principes soient reconnus et entérinés par une législation japonaise ad hoc. M.Inoue, tout en se montrant aussi courtois que les Japonais savent l'être, a cependant lancé une ou deux flèches à l'égard du CICR, lui reprochant d'être trop "au-dessus de la mêlée" et de n'être prêt à intervenir que lorsque toutes les parties en cause sont d'accord. Faisant allusion au désir du Japon de rapatrier ses sujets demeurés en Chine communiste, M.Inoue laissa entendre que la Croix-Rouge japonaise désirerait dans un tel cas que le CICR prenne l'initiative d'une opération de ce genre plutôt que de prêter son concours seulement au moment où les négociations entre les deux parties aboutiront, ce qui en l'espèce se révélera peut-être impossible, à un accord de principe. Faisant allusion aux fêtes du centenaire qui auront lieu en 1963 en Suisse, M.Inoue insista sur la nécessité de régler auparavant la question de la représentation de la Chine, qui avait déjà fait virtuellement échouer la Conférence internationale de la Croix-Rouge de New Delhi. Sur ce point, il faut hélas reconnaître que les choses ne se sont pas améliorées depuis 1957 et que l'on voit difficilement ce que le CICR et la Suisse pourraient faire pour trouver une solution à un conflit où la volonté des deux parties en cause s'oppose de manière irréductible.

Notre seconde visite nous conduisit, M.et Mme Petitpierre et moi-même, au Palais Impérial où Sa Majesté l'Empereur du Japon, en l'absence de l'Impératrice grippée, nous reçut en audience privée, M.Abe fonctionnant comme interprète. Ici également, l'accueil de S.M. fut spécialement cordial et chaleureux. L'Empereur remercia la Suisse de ce qu'elle avait fait pour le Japon pendant la guerre et s'enquit en détail du développement

de notre industrie, de notre situation économique et de nos échanges avec le Japon. M.Petitpierre eût ainsi l'occasion de faire un exposé assez complet de notre situation actuelle, tant politique qu'économique. L'entretien se poursuivit pendant une demi-heure et l'intérêt de S.M. ne parut nullement faiblir tout au long de cette causerie, à laquelle Mme Petitpierre eût également l'occasion de prendre part.

En fin d'après-midi, M.Petitpierre fut reçu par le Ministre des Affaires étrangères, M.Kosaka, accompagné du directeur du bureau européen M.Hogen. Ici également, les premiers mots du Ministre furent pour remercier la Suisse des services rendus en représentant les intérêts du Japon. Puis le Ministre s'intéressa spécialement à notre attitude à l'égard du Marché commun, le Japon se préoccupant également beaucoup de cette question en ce moment. Ceci donna l'occasion à M.Petitpierre de faire un exposé très complet de la question et de souligner que si la Suisse était acquise à l'idée d'une intégration économique européenne, elle entendait d'autre part ne sacrifier ni son indépendance, ni sa neutralité. Sur le plan économique, en revanche, des sacrifices seraient sans doute nécessaires, auxquels la Suisse était prête. M.Petitpierre vit également la nécessité de rassurer nos hôtes japonais sur les conséquences probables de l'intégration économique européenne. Il règne en effet beaucoup d'idées fausses à ce sujet au Japon, qui souffre en ce moment d'un complexe d'isolement. M.Petitpierre insista donc avec raison sur les bénéfices probables, pour tout le monde libre, d'une Europe économiquement forte. Il assura également M.Kosaka que la Suisse, dont le commerce extérieur, tout comme celui du Japon, était axé sur le monde entier, défendrait un point de vue aussi libéral au cours des négociations à venir. Malgré un certain fanatisme compréhensible de la part des initiateurs de la Communauté économique européenne, les faits finiront probablement par s'imposer et il faut souhaiter que loin de constituer un bloc exclusif dirigé contre le reste du monde, la Communauté économique européenne deviendra au contraire l'instrument d'un rapprochement économique entre l'Europe et les autres grands pays industriels du monde. M.Kosaka se montra très intéressé de

ces explications et fit allusion au désir de certains pays asiatiques de former un nouveau bloc économique, réflexe de défense contre la CEE. Le Japon n'est guère enthousiaste de cette initiative, sachant qu'elle ne lui serait d'aucun avantage dans les circonstances actuelles et ne voulant pas encourager les tendances ultra-nationalistes de certains nouveaux pays asiatiques. Le Japon s'efforcera donc, lui aussi, de trouver un modus vivendi avec le Marché commun. M.Kosaka se rendra peut-être lui-même à Bruxelles en automne dans ce but.

En fin d'entretien, le Ministre exprima le désir de faire part à M.Petitpierre, dont il connaissait l'influence auprès du Gouvernement, d'une préoccupation du Japon à l'égard de la Suisse. Nous étions tout oreille et à notre grande surprise, le Ministre fit allusion au système de certification des prix institué à propos de l'importation de certaines catégories de textiles japonais! ... Il reconnut, sur précision de ma part, que l'affaire n'avait pratiquement pas d'importance, mais ce qui chicane le Japon, c'est la question de principe et la crainte que d'autres partenaires au sein du GATT ne s'inspirent de l'exemple suisse! Je fus assez étonné de cette déclaration, car depuis des mois, je n'avais plus entendu de critique de la part des autorités japonaises à propos de cette question, que je ne croyais plus d'actualité. M.Petitpierre se contenta d'en prendre note et de dire qu'il vous ferait rapport à son retour, après que j'eus, pour la forme, relevé que nous avions vraiment donné au Japon tout le temps nécessaire pour trouver une solution à ce problème qui aurait pu être réglé par un accord entre les deux parties. La conversation ne se prêtait cependant pas à une discussion de détail qu'il serait possible de reprendre ailleurs, si la nécessité s'en faisait sentir. M.le Ministre Olivier Long connaît tous les détails de cette affaire.

Ce soir enfin, M.Kosaka, accompagné de Madame Kosaka et de plusieurs hauts fonctionnaires du Gaimusho, ont offert un dîner japonais à leurs hôtes suisses, auquel mon premier collaborateur et nous-mêmes furent conviés. Ici également, l'atmosphère fut des plus cordiale et sympathique. Je suis certain que les

- 5 -

contacts que M. Petitpierre a pu avoir au cours de cette première journée se révéleront très utiles. Nos hôtes ont vraiment tout fait pour se montrer aussi accueillants et aimables que possible.

En terminant, je voudrais encore exprimer un souhait: M. Kosaka, comme je l'ai dit, aura sans doute l'occasion de se rendre en Europe cette année, ou en tous les cas l'année prochaine. Il me serait très agréable de pouvoir l'assurer que s'il désire se rendre en Suisse, il y sera reçu avec plaisir par le Conseil fédéral. Je crois que ce serait un geste auquel le Ministre des Affaires étrangères du Japon serait d'autant plus sensible qu'il a été l'hôte de presque tous les pays européens depuis qu'il a assumé ses fonctions.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

J. de Abreu

lettre
suscitée
par
M. H. H.

p. B. 15.50.4.